

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – PROCEDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

INRAE Centre Bretagne Normandie
Domaine de la Motte - BP35327
35653 LE RHEU

Objet du marché :

Acquisition d'un spectromètre de RMN de paillasse

Lieu de livraison : 1253 - UMR STLO, 65 rue de St Briec, CS 84215, 35042 Rennes Cedex

Durée du marché :

La livraison et l'installation devront avoir lieu dans un délai maximum de six (6) mois. Ce délai commence à courir à partir de la notification.

La mise en service, les essais du matériel et la formation des utilisateurs s'effectueront dans le mois suivant l'installation.

La mise en service sera réalisée avec des échantillons définis par les utilisateurs et les essais nécessiteront la présence physique ou en visioconférence du titulaire.

Nombre et consistance des lots :

L'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes, le présent marché n'est pas décomposé en lots au sens de l'article L. 2113-10 du code de la commande publique.

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution :

Aucune variante n'est autorisée.

2 prestations supplémentaires éventuelles (PSE) obligatoires sont définies :

- PSE obligatoire n°1 : l'appareil sera équipé d'au moins un gradient de champ pulsé ≥ 0.5 T/m en X, Y ou Z pour des mesures en DOSY.
- PSE obligatoire n°2 : l'appareil sera équipé d'une sonde avec, a minima, un canal supplémentaire permettant la mesure du noyau ^{13}C en plus du noyau ^1H .

Critères de sélection des offres :

Le marché est attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement pondérés suivants :

Les critères retenus pour le jugement des offres de la solution de base et pour la solution de base avec PSE obligatoire 2 sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0 %
2-Valeur technique au regard des fiches techniques et des spectres ^1H	60.0 %
2.1- Résolution	20.0 %
2.2- Séquence et qualité de la suppression du signal du solvant	15.0 %
2.3- Sensibilité	15.0 %

2.4- Poids	10.0 %
3-Délai de livraison indiqué à l'Acte d'engagement	5.0 %
4-Prestations annexes (formation, garantie, maintenance)	5.0 %

Les critères retenus pour le jugement des offres de la solution de base avec PSE obligatoire 1 et pour la solution de base avec PSE obligatoires 1 et 2 sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0 %
2-Valeur technique au regard des fiches techniques et des spectres 1H	60.0 %
2.1- Résolution	20.0 %
2.2- Séquence et qualité de la suppression du signal du solvant	10.0 %
2.3- Sensibilité	10.0 %
2.4- Poids	10.0 %
2.5- Puissance du/des gradients pulsé(s)	10.0 %
3-Délai de livraison indiqué à l'Acte d'engagement	5.0 %
4-Prestations annexes (formation, garantie, maintenance)	5.0 %

Date limite de réception des offres : 02/05/2025 à 12h00

Renseignements divers :

En application des articles R. 2132-7 et R. 2132-13 du code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique sur le profil d'acheteur d'INRAE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>).

Les soumissionnaires ont toutefois la possibilité d'y ajouter une copie de sauvegarde par voie traditionnelle. Les soumissionnaires disposent d'une aide technique à l'utilisation de la plateforme à l'adresse URL de la plateforme (<https://www.marches-publics.gouv.fr>).

Adresse Internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date d'envoi de l'avis à la publication : 02/04/2025